

La présence de tous les Présidents de clubs est indispensable à cette Assemblée Générale Extraordinaire du Comité départemental du Jeu d'Échecs de la Haute-Garonne (CDJE31). La modification des statuts demande également un quorum d'au moins la moitié des membres présents.

S'il vous était toutefois vraiment complètement impossible de participer, Merci de vous faire représenter par une personne de votre club porteuse du pouvoir suivant rempli et signé du président du club.

Pouvoir

Je soussigné

Président du club de

donne pouvoir à

de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité départemental du Jeu d'Échecs de la Haute-Garonne (CDJE31) du 25 juin 2015 et de se prononcer, en mon nom, pour toutes décisions qu'il sera convenu de prendre au cours de cette réunion.

Date :

Signature (précédée de la mention manuscrite " Bon pour pouvoir ")